

INACCEPTABLE, TOUT SIMPLEMENT

En ce début d'année 2024, les annonces du Gouvernement, le moins que l'on puisse dire, ne sont pas faites pour nous rassurer. Nous avons bien compris, que nous allons continuer de «passer à la caisse», dans les secteurs de notre vie qui touchent notre quotidien.

C'est un Bruno LEMAIRE, décomplexé, qui annonce qu'il doit «trouver» 10 milliards pour équilibrer son budget, mis à mal, par une croissance revue à la baisse. Il faut réaliser 10 milliards d'économie dans les politiques publiques, qui, une fois de plus, seront ponctionnées dans notre porte-monnaie, du moins ce qu'il en reste pour beaucoup d'entre-nous.

Alors que l'année 2023 a été un grand millésime pour le CAC 40, puisque le bénéfice réalisé est de 120 milliards, (en sachant que seuls 25 grands groupes ont annoncé leurs résultats), qu'un rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes serait nécessaire, que les exilés fiscaux pourraient être mis à contribution (on sait où ils se trouvent), la solidarité nationale nécessaire dans ce contexte, pourrait être réalisée.



En cette période d'inflation, les fins de mois commencent de plus en plus tôt. En outre, ce sont bien à partir de choix politiques que le Gouvernement trace sa feuille de route destructrice pour beaucoup.

3 Milliards seront versés à l'Ukraine, 400 millions d'euros pour répondre aux revendications des agriculteurs, augmentation du budget de l'armement à hauteur de 413 milliards !

Exigeons la Paix et pas la vente d'armes qui détruit des vies !

Par ailleurs, l'histoire nous donne un rendez-vous. 80 ans après avoir été fusillé avec ses camarades, Missak et Mélinée Manouchian sont rentrés au Panthéon. L'extrême droite que nous combattons, n'avait pas sa place à cette reconnaissance historique. S'associer de quelque manière publique à leur panthéonisation, c'est cracher sur leur combat.

(Suite page 2)

> SOMMAIRE <

PAGE 1	EDITO
PAGE 2	DE PIRE EN PIRE - INFLATION OBLIGE
PAGE 3	VALLETOUX, QUEL BILAN ? - ILS EN VEULENT TOUJOURS PLUS
PAGE 4	ACTIONS 8 MARS ET 26 MARS
PAGE 5	LA VIE DES SECTIONS
PAGE 6	GAZ ET ELECTRICITÉ, LA LOI DU MARCHÉ - PETIT CALCUL
PAGE 7	TRACT 8 MARS
PAGE 8	TRACT 26 MARS

Par ailleurs, si les retraités (e) n'ont pas été évoqués dans le premier discours du Premier Ministre, il n'en reste pas moins, que les questions de pensions, d'accès aux soins et aux services publics, restent plus que jamais posées. Ce n'est pas la nomination d'un Député-

Maire de Fontainebleau, devenu Ministre, Frédéric VALLETOUX, qui répondra à la désertification médicale sur notre département.

Beaucoup renoncent aux soins, faute de médecins, de spécialistes, des dépassements d'honoraires, de la situation faite aux hôpitaux.

Des prochains rendez-vous de lutte sont prévus en Mars.

Soyons présents et nombreux, nous avons aussi notre mot à dire !



Martine RECORDA
Secrétaire générale
USR 77

DE PIRE EN PIRE



Notre santé va nous coûter de plus en plus cher. Les franchises vont doubler, le restant à charge va augmenter sur les actes médicaux, paramédicaux et connexes, sur les

transports médicaux, le plafonnement annuel à 50 euros de la franchise ne va subsister que pour les assurés sociaux en affection de longue durée (ALD) pas pour les autres assurés.

De quoi, entre autres augmentations du coût de la vie, peser lourdement sur le pouvoir d'achat des ménages avec le risque pour certains de devoir renoncer aux soins, en particulier les

plus modestes dont les retraités. Les dépassements d'honoraires se généralisent et augmentent, tandis que les cotisations aux complémentaires santé vont de fait elles aussi augmenter pour couvrir les frais.

Ceci à l'heure où l'âge venant nous en venons à devoir solliciter davantage généralistes, ophtalmologistes, dentistes, kinés. **Il faut manifester notre désaccord et notre colère.**

Le 26 mars prochain est organisée en intersyndicale une journée d'action spécifique au cours de laquelle M. Attal sera prié d'annuler ses projets de décrets mais aussi d'augmenter les pensions, de faire de la proximité et le maintien des services publics sa priorité, d'arrêter de nous compliquer et de renchérir la vie.

Il faut faire nombre !

INFLATION OBLIGE

Députés et Sénateurs se sont votés d'autorité une augmentation pour leurs frais : 300 € d'argent de poche pour les premiers, 700 pour les seconds, sans note de frais justificative s'entend. En cette période d'austérité où le commun des citoyens, actifs comme retraités, se voient refuser la moindre amélioration de son sort, c'est une honte, une gifle et la preuve du mépris où ils tiennent la population. **Rappelons-nous "les sans dents". Il faudrait pourtant montrer celles qui nous restent !**

Pour en savoir plus sur les salaires dits "indemnités "

<https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/synthese/deputes-groupes-parlementaires/la-situation-materielle-du-depute#>;
<https://www.senat.fr/connaitre-le-senat/role-et->



FRÉDÉRIC VALLETOUX, NOMMÉ MINISTRE DE LA SANTÉ QUEL BILAN ?

L'accès aux soins, sous toutes ses formes, constitue avec le pouvoir d'achat une des principales revendications des retraités.

Alors que penser de la nomination de Frédéric Valletoux au poste de ministre de la santé ?

Il a été président de La Fédération Hospitalière de France de 2011 à 2022, donc un homme influent dans notre pays. Il a été jusqu'à sa nomination, député de Seine et Marne, donc censé représenter et défendre les citoyens de son département.

Si l'on regarde la situation avec quelques chiffres :

Du point de vue des hôpitaux : le Groupement Hospitalier sud Seine et Marne dont Mr Valletoux, en tant que maire de Fontainebleau, fut membre du conseil de surveillance, rien que pour l'année 2017, **a subi la suppression de 230 postes de personnel.**

La situation est identique pour le nord 77, la récente **rénovation de l'hôpital de Meaux entraîne la fermeture de 40 lits.** La situation est la même partout dans le pays. Au plan national, en 20 ans, 1/3 des maternités a fermé.

Du point de vue médecine de ville : les chiffres sont connus. En matière d'accès aux soins, la Seine et Marne qui comprend 60% de com-

munes de moins de 1000 habitants est devenue un désert médical. **Alors que la population s'est accrue de 63 770 habitants, depuis 2003 nous avons perdu 753 médecins généralistes.**

Le constat est le même pour le personnel infirmier (tout mode d'exercice) avec une densité de 676 infirmiers(e)s pour 100 000 habitants, la Seine et Marne se situe au 97ème rang sur 101. Avec une moyenne de 62 médecins hospitaliers pour 100 000 habitants, la Seine et Marne est le dernier département de l'Île de France.

Ce constat est sans appel, retraités ou actifs, chacun le vit douloureusement chaque jour. C'est le résultat de 40 ans de contres réformes destructrices.

Il est clair qu'avec un tel bilan, il n'y a rien à attendre de cette nomination, sinon la continuation de cette politique qui commence par le passage à 1€ du forfait sur les boîtes de médicaments.

Pour certains retraités, la maigre augmentation de février vient d'être absorbée.

Il ne faut compter que sur nous-même, sur notre mobilisation, tous ensemble, retraités, actifs, jeunes, chômeurs, mères de famille pour faire aboutir nos revendications. **C'est ce à quoi la CGT retraités travaille.**



ILS EN VEULENT TOUJOURS PLUS

Face à la situation difficile qu'ils vivent, les retraités attendent une nouvelle hausse des pensions (plus de 20% de retard sur le coût de la vie). C'est tout autre chose qui leur est proposé. **Deux semaines après sa mise en place, le nouveau gouvernement annonce une vague de restrictions : 10 milliards d'économie !** Cela, sous prétexte d'une baisse de la croissance. Bien sûr, ce sont les budgets de la fonction publique, de la santé, des écoles, des aides aux plus démunis qui sont visés.

Ils ont dit baisse de la croissance ? Pas pour tout le monde.

Le même jour on apprend que les résultats partiels, (25 entreprises sur 40) des grandes entreprises dites du **CAC 40 annoncent un bénéfice cumulé pour 2023 de plus de 120 milliards d'euros !** Ils sont là les «10 milliards à trouver ! Et plus, pour satisfaire les revendications élémentaires de la population.

Donc, les retraités, mais aussi les actifs, jeunes, chômeurs, mères de famille sont en droit de réclamer ce qui leur est dû pour mener une vie décente et de se mobiliser pour l'obtenir.

L'action au rendez-vous

8 MARS

JOURNEE INTERNATIONALE
DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES
RV 14 h place Gambetta à Paris



L'EXIGENCE D'EGALITE POUR LES FEMMES RETRAITEES AUSSI !

Les femmes sont souvent dans des situations de pauvreté et d'isolement à la retraite. C'est la conséquence des carrières tout au long de leur vie en activité qui a amplifié les inégalités.

Résultat :

- 40% d'écart de pension entre les hommes et les femmes,
- 52% de femmes retraitées perçoivent une pension de droits directs issue de leur activité professionnelle.

Avec la CGT, elles revendiquent :

- La revalorisation des pensions de retraite et pas de pension EN DESSOUS du smic mensuel revendiqué par la CGT,
- L'indexation des pensions sur le salaire moyen,
- Une pension de réversion de 75% de la ou du conjoint-e, versée sans conditions de ressources, et ouvert aux pacés-es.

Sur 8 millions de femmes retraitées, elles sont nombreuses à vivre avec moins de 1000 € par mois, dans la 6ème puissance économique mondiale ! **Rendez vous le 8 mars 2024 pour défendre et améliorer nos droits !**

8 MARS 2024
FEMME RETRAITEE,
J'AGIS POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS ÉGALITAIRE

J'AGIS POUR LE RESPECT DU RÔLE SOCIAL DES FEMMES RETRAITÉES

Environ un quart des messages de retraité-e-s fournit de l'aide en temps pour les proches : parents, enfants, petits-enfants. Cette aide est la plus souvent l'affaire des femmes. Nous sommes gratifiées dans notre rôle social alors que nous sommes nombreuses à nous engager dans les Associations caritatives ou éducatives, dans la vie de notre commune. Nous sommes majoritaires parmi les « aidants » pour nos parents âgés, nos conjoints. Conséquences : nous sommes nombreuses à nous sentir épuisées physiquement, psychologiquement.

J'AGIS POUR L'ÉGALITÉ DES PENSIONS

Nous sommes plus de 52 % de femmes retraitées percevant une pension de droits directs, tous de notre activité professionnelle. Cette pension est, en moyenne, inférieure de 40 % à celle des hommes ! Plus d'un million de femmes ne touchent que la pension de réversion.

AVEC LA CGT, JE REVENDIQUE :

- La revalorisation des pensions de retraite et le pas de pension en dessous du smic mensuel revendiqué par la CGT
- L'indexation des pensions sur le salaire moyen
- Une pension de réversion de 75 % de la ou du conjoint-e, versée sans conditions de ressources, et ouvert aux pacés-es. Danger : Le Gouvernement demande au CDE (Conseil d'Orientation des retraités) de travailler à des propositions d'adaptation à au prétexte que les femmes sont plus nombreuses qu'habituellement à travailler ! Une raison supplémentaire d'agir pour défendre nos droits !

J'AGIS POUR LE DROIT À LA SANTÉ DES FEMMES RETRAITÉES :

Nous subissons la discrimination des actes médicaux : passé 74 ans, nous ne bénéficions plus de la prime en charge des actes médicaux et pharmaceutiques des autres femmes, et cela, 45 ans nous avons plus travaillé que les hommes, nous sommes plus nombreuses à travailler à temps partiel, nous sommes plus nombreuses à avoir des enfants, nous sommes plus nombreuses à avoir des enfants handicapés.

AVEC LA CGT, JE REVENDIQUE :

- Le droit à la prime en charge des actes médicaux et de prévention tout au long de la vie
- Le droit à une prime en contrepartie de nos nombreuses années de services sociaux

FEMME RETRAITEE, LE 8 MARS, J'AGIS ET JE MANIFESTE :

- Pour une revalorisation de ma pension
- Pour l'amélioration de la pension de réversion
- Pour une société plus solidaire et plus égalitaire
- Contre toutes les violences subies par les femmes en France et dans le monde

Pour défendre mes revendications

Adhérer à la CGT

26 MARS

RV 10 H PRÉFECTURE DE MELUN

Journée unitaire de mobilisation et de manifestations des retraités à l'appel des 9 organisations



BULLETIN D'ADHESION

Nom Prénom.....

Adresse

Mail Tél :

Ex employeur

A renvoyer à : USR CGT 77 - 15 rue Pajol - 77000 MELUN

LA VIE des sections

Multipro de Mitry et environs

Aborde leur inquiétude sur le devenir de nos sections qui n'ont plus de nouveaux adhérents. Le vieillissement et malheureusement la perte de camarades ralentit fortement la dynamique nécessaire pour les actions de terrain. Par contre, les débats et les analyses sont toujours stimulants.

Proposition d'avoir des sections multi-pros par secteur d'habitation pour éviter de s'isoler.

Préparation dans la section cheminot d'un module sur une clé USB qui sera donnée aux futurs retraités par le syndicat d'Actifs.

Nécessité de communiquer avec les plus jeunes au sujet de l'histoire de notre système social avec un argumentaire pour mieux le défendre face aux attaques et mensonges du gouvernement.

Sur les Services Publics attaqués et livrés de plus en plus au Privé avec comme objectif la rentabilisation qui ne réponds plus aux besoins de la population et introduit le profit. La Santé entre autre est un exemple criant.

Sont tous d'accord sur le fait que la politique du gouvernement mène des attaques de toute part et qu'il est important d'avoir une convergence des luttes pour ne pas s'éparpiller.

Un copain observe que nous ne sommes plus dans une société individualiste qui met le collectif en difficulté et du coup le syndicalisme basé sur les valeurs du collectif a du mal à s'exprimer. Lilla fait le constat qu'on manque de « combattant » même si la lutte contre la Réforme des Retraites a amené de nombreux syndiqués. Les jeunes syndiqués ont des difficultés à être dans les actions. Nous pensons que les actions sur LA SANTE et LE POUVOIR D'ACHATS sont essentielles car elles nous rassemblent.

Décision : Proposition de mettre en discussion à la CE de l'UL de faire un rassemblement à Mitry-Mory lors d'Action Nationale pour celles et ceux qui ne peuvent pas se déplacer plus loin.

Multipro de Montereau

Petite réunion quant à la participation, mais très combative dans les débats sur la situation et des coups qui frappent les retraités, principalement l'inflation et son cortège de hausses de prix. Sur l'accès aux soins, chacun avait un exemple des difficultés rencontrées : recherche d'un généraliste après le départ en retraite du médecin de famille, de rendez-vous de spécialiste, avec des délais courts dans le public pour éviter les dépassements d'honoraires, pénurie de médicaments...

Pour tout les présents, la préoccupation était : il faut agir.

L'idée de tous est : quoi faire pour être plus nombreux qu'à l'habitude le 26 ? Pour cela et pour mettre en œuvre un maximum d'adhérents, il nous paraît important de pouvoir disposer d'un tract dès le début mars pour organiser des distributions dans les boîtes aux lettres, et d'autres sur le marché.

Nous adapterons le tract avec heure de départ collectif à Montereau et coordonnées pour nous joindre sur la localité.

Nous nous sommes donné rendez-vous le 6 mars pour bien organiser la campagne et allons solliciter les camarades de l'énergie, qui travaille régulièrement avec nous.

Décision : Après un échange, proposition de solliciter l'aide de l'UL pour une distribution de masse au centre commercial du Bréau le vendredi **22 mars**.

Réunions programmées

MULTIPRO Melun le 15 Mars - SNECMA le 15 Mars - ENERGIE le 9 Avril

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos comptes rendus, photos, tracts sections pour notre prochain journal



LES TARIFS DU GAZ ET DE L'ÉLECTRICITÉ

SUBISSENT LA LOI DES MARCHÉS



L'électricité et le gaz sont des sources énergétiques indispensables à la vie quotidienne dans les foyers mais aussi pour l'activité économique.

Le montant des factures atteint des niveaux insensés, loin de la réalité des couts réels.

Comment expliquer cette inflation galopante ?

Deux facteurs qui s'additionnent : la progression des taxes comme pour les carburants et la résultante des prix du marché européen de l'énergie (Libéralisation de l'électricité et du gaz engagée depuis la signature du traité de Maastricht).

La fin des tarifs réglementés pour le gaz qui obligent les consommateurs à se tourner vers des fournisseurs du secteur privé (donc marchand).

Concernant l'électricité, le gouvernement a mis en place des «boucliers» durant la période de forte inflation,

qui certes ont apporté un soulagement, mais qui dans le temps, ne résout pas la question de fond.

Le mécanisme actuel de fixation des prix de l'électricité est complexe, mais en gros il repose sur le principe de l'offre et la demande. **Or, ces moyens de production sont les plus coûteux (gaz ou charbon), les plus nocifs pour l'environnement et c'est la raison de l'envolée des prix.** L'aberration en France c'est que le choix du nucléaire (80% de la production française) et de l'hydraulique (environ 10%) qui a mobilisé de lourds investissements publics, avec des sources préservant l'environnement, ne protège pas les consommateurs ni les secteurs industriels ou les collectivités au niveau des prix.

Pour le gaz, la proposition CGT serait de fixer le prix du gaz à 9,53 cts le KW/H soit 22 % en dessous des prix actuels avec le rétablissement du tarif réglementé de vente du gaz (TRVg) supprimé en juin 2023. Cela va bien sur à contre-sens des projets de l'Etat qui a déjà annoncé une nouvelle hausse de 5,5% pour juillet 2024

La proposition d'un KW/H à 9,53 s'oppose au tarif actuel de 11,54 et celui à venir de 12,16 au 1^{er} juillet 2024.

Une facture annuelle (abonnement compris) à ce prix, et pour une consommation de 13 500 KW passerait de 1642 euros à 1284 euros.

Pour l'électricité, la caractéristique de la facture est à peu près la même que pour le gaz : le prix de la production, l'acheminement et les taxes.

En chiffres, la proposition CGT se traduit par : Les justes couts de production et non plus les prix du «marché parasite de l'énergie».

Le passage de la TVA à 5,5% comme pour les produits de première nécessité. Un tarif adapté pour tous : particuliers, collectivités, artisanat, commerce, industrie.

En clair, la proposition permet de réduire de la facture de façon radicale : Pour un logement «tout électrique» de 50 m² : pour 7800 KWH passage de 2071 euros /an à 1519 euros/an. Pour un logement de 130 m² : passage de 4 094 euros/an à 3039 euros/an.

Ces propositions alternatives nécessitent un changement radical de politique et le rétablissement du principe que l'électricité est un bien de la Nation et qu'il ne doit pas être aliéné à la loi du profit.

C'est un bien à défendre , tous ensemble !



Soit un retraité X ayant bénéficié d'une augmentation (mirifique) de 79,23 € de sa pension, calculer ce qu'il subsiste de cette somme une fois prises en compte les augmentations récentes de quelques dépenses incompressibles,

PETIT EXERCICE D'ARITHMÉTIQUE

Soit :
64,74 € loyer + charges (dont un doublement de la provision de chauffage)
15 € électricité + gaz sur la base de l'échéancier d'octobre en attente d'une mise à jour
14 € d'assurances obligatoires + complémentaire santé + forfait téléphonique.

Il est inutile de continuer, il manque déjà un peu plus

de 10 €, alors que la liste des dépenses pour le moins indispensable est bien plus longue. Il faut se nourrir, se déplacer et se soigner. Et dans ce cas les hausse de prix sont bien plus considérables.

La grande distribution et les industriels se gavent sans scrupules, des prix qui montent en flèche, des procédés déloyaux (skinkflation). Le Pass Navi-

go trop cher, le carburant objet de spéculation. Les dépassements d'honoraires sont devenus la règle, quand on a la chance d'avoir un rendez-vous.

La question subsidiaire dans cet exercice serait plutôt de savoir si un jour les salaires et les retraites n'auront enfin plus besoin de courir après le cout de la vie.



8 mars 2024 : l'exigence d'égalité pour les femmes retraitées aussi

Départs plus tardifs, retraites moins élevées, les femmes sont encore les premières touchées par la loi retraite de 2023 et elles sont parfois dans des situations de pauvreté et d'isolement à la retraite.

La gestion des carrières des femmes tout au long de leur vie en activité amplifie les inégalités entre Hommes et Femmes.

Alors que l'écart de salaires entre hommes et femmes est de 27 %, les pensions de droit direct des femmes sont inférieures en moyenne de 40 % à celle des hommes. Au final, droits directs et dérivés (dispositifs familiaux et pension de réversion) confondus, les femmes perçoivent une pension inférieure de 28 %.

Les droits familiaux et conjugaux ont permis de réduire l'écart entre hommes et femmes même si les réformes intervenues depuis 1993 ont davantage pénalisé les femmes aux carrières plus courtes, au temps partiel plus nombreux (30 % des femmes contre 8 % des hommes). Les femmes par le temps partiel, essaient de concilier vie professionnelle et vie familiale et elles interrompent souvent leur carrière pour élever les enfants. Elles sont aussi plus nombreuses dans les métiers du « care » moins bien payés. Dans la Fonction publique, les droits familiaux ont été radicalement remis en cause avec la suppression de la bonification d'un an/enfant (« remplacée » par une durée de 6 mois pour la seule durée d'assurance) pour les enfants nés après 2004. Et les effets de ce dispositif calamiteux sont à venir... Les bonifications familiales dans la FP doivent être rétablies.

Les bonifications familiales et conjugales sont indispensables pour réduire les inégalités.

En 2017, on comptait 4,4 millions de bénéficiaires de pension de réversion dont 88 % sont des femmes. Pour 1,1 million d'entre elles, c'est leur unique pension. Ils semblent remis en cause. Il s'agit donc d'améliorer les dispositifs existants pour toutes et tous en supprimant la condition de ressource, de durée de mariage.

Fondamentalement, pour éviter de pérenniser l'assignation sociale des femmes aux tâches parentales. Pour éviter de ne les considérer que comme mères, épouses ou aidantes, leur autonomie financière est décisive pour leur assurer, par des droits propres, les moyens d'existence nécessaires.

Propositions, en amont, il faut :

- lutter effectivement contre les discriminations professionnelles,
- favoriser l'accès des femmes à tous les emplois,
- assurer l'égalité salariale,
- développer des politiques publiques de mode d'accueil de la petite enfance.

L'augmentation de l'activité des femmes sur le marché du travail a contribué de façon croissante au financement des régimes de retraite. Si le taux d'activité des femmes rejoignait celui des hommes (il est actuellement plus bas de dix points), le financement des caisses de retraite en serait grandement amélioré, tout comme le droit direct à pension des femmes.

Il faut également revenir sur les régressions imposées aux hommes comme aux femmes par les différentes réformes et améliorer les droits pour toutes et tous.

**Toutes et tous, participons aux initiatives du 8 mars
et au colloque initié par les organisations du G9 sur la pension de réversion
le 4 mars de 14h à 18h à la Bourse du travail
(3 rue du Château d'Eau, Paris 10^e salle Louise Michel).**



Avec ou sans tracteur, toutes et tous dans la rue le 26 mars

Les faits contredisent les promesses

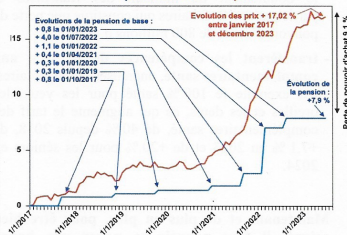
« Dans les cinq ans qui viennent, je ne touche pas à la retraite de celles et de ceux qui sont aujourd'hui des retraités. Leur retraite sera préservée, il n'y aura pas de perte de pouvoir d'achat, c'est essentiel » : ça, c'était la promesse du candidat Emmanuel Macron en 2017.

La réalité, les faits, ce sont une inflation de 17 % depuis début 2017 (en rouge sur le graphique) et des décisions politiques de gel des pensions ou de revalorisation inférieure à l'inflation qui ont limité l'augmentation des pensions à 7,9 % depuis le début de 2017 (en bleu sur le graphique).

Toutes les personnes en retraite ont perdu au moins 9,1 % de pouvoir d'achat, plus le cumul des pertes de chacun des 84 mois qui s'élève à près de 3 mois de pension !

C'est pire pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de 25 % de la CSG en 2018 : perte de 11 % et de 4 mois de pension !

Évolution en % de la pension de base et des prix



La revalorisation des pensions de 5,3 % au 1^{er} janvier 2024 n'est pas un cadeau, il s'agit de la stricte application de l'article L.161-25 du Code de la Sécurité sociale qui revalorise chaque année la pension de base en fonction de l'inflation. Nos mobilisations du 24 octobre ont imposé le respect de la loi !
Le 26 mars prolonge le 24 octobre, sa réussite imposera la prise en compte des revendications des retraité-es.

Pour les personnes en retraite, l'augmentation des prix subie est supérieure à l'inflation « officielle ».

C'est ce que révèle l'enquête « Budget de famille » de l'Insee : les dépenses incompressibles augmentent davantage pour les seniors :

- L'alimentation, qui augmente bien plus que l'inflation, représente plus de 20 % des dépenses des plus de 74 ans contre seulement 11 % chez les moins de 35 ans. En un an, l'alimentation a augmenté de 7,6 % pour les seniors.

- L'énergie du logement, qui augmente énormément, pèse 5,2 % dans la consommation des ménages et 6,2 % pour les plus de 74 ans, qui sont plus souvent « à la maison », qui ont des appartements plus grands, qui utilisent davantage gaz et fioul dont les prix ont bien plus augmenté que ceux de l'électricité.



Pour les personnes en retraite, la santé coûte de plus en plus cher, trop cher !

Les gouvernements ont la Sécurité sociale dans le collimateur. Ils ne supportent pas que tout le monde ait droit aux mêmes soins. L'idéologie libérale préfère la complémentaire qui rembourse une dépense de santé en fonction du montant de la cotisation.

Ces gouvernements :

- assèchent les ressources de la Sécurité sociale, notamment par une politique d'exonérations, par le transfert de la dette Covid, ...
- réduisent le rôle de la Sécu par les franchises médicales, les dépassements d'honoraires, ... et par le doublement du montant des franchises et participations forfaitaires qui constitue une perte de pouvoir d'achat de 800 millions d'euros,
- transfèrent les compétences de la Sécu aux complémentaires santé, onéreuses et inégalitaires, par exemple le 100 % santé pour les yeux, les oreilles et les dents, ce qui augmente le tarif des complémentaires santé, de 40 % depuis 2018, de +7,1 % en 2023 et de +20 % pour les seniors en 2024.

Maintenant et de plus en plus, pour être bien soigné, il faut pouvoir se payer une bonne complémentaire.

C'est scandaleux, d'autant plus que les personnes âgées, qui dépensent plus pour leur santé, doivent cotiser plus. Beaucoup trop de retraité-es doivent renoncer à une complémentaire et, de fait, à l'accès aux soins.

➤ Nous revendiquons le 100 % Sécu pour les soins et des services publics de proximité !

Vivre en Ehpad est parfois nécessaire, malgré les scandales révélés dans le livre « Les fossyeurs », le manque de places, la maltraitance due au manque de personnels bien formés. Mais l'Ehpad coûte plus cher que la pension, pour la quasi-totalité des résident-es !

Les gouvernements méprisent les retraité-es en promettant et en repoussant toujours une loi « grand âge ». Maintenant, la nouvelle ministre des Solidarités Catherine Vautrin, déclare le 24 janvier 2024 « Tout ne passe pas par la loi » et le 1^{er} ministre Gabriel Attal n'en a pas parlé !

➤ Nous revendiquons un grand service public de l'autonomie avec zéro reste à charge !

Tout cela engendre une augmentation de la pauvreté des retraité-es les plus démunis. Selon la DREES, pendant 10 ans, « seulement » 560 000 ont touché le minimum vieillesse, leur nombre augmente depuis 2017, année d'arrivée du président E. Macron, il atteint 700 000 après une augmentation de 67 000 en 2022 !

Et, en même temps, en France selon Oxfam :

- En dix ans, le nombre de milliardaires a été multiplié par trois, leur fortune a été multipliée par quatre.
- Les quatre milliardaires français les plus riches et leurs familles ont vu leur fortune augmenter de 87 % depuis 2020. Dans le même temps, la richesse cumulée de 90 % de la population a baissé.
- Sur cette même période, les 42 milliardaires français (dont 6 femmes) ont gagné 230 milliards d'euros, autant que pour faire un chèque de 3 400 euros pour chaque Français.
- Les 1 % les plus riches détiennent 36 % du patrimoine financier total en France alors que plus de 80 % des Français ne déclarent posséder ni assurance-vie, ni actions directement.

Le 26 mars, frappons un grand coup !

A pied, avec une canne, un déambulateur ou un tracteur, imposons-nous dans la rue !

Rendez-vous 10 h Préfecture Melun